

# Prise de position de l'Eurodistrict SaarMoselle concernant la politique de cohésion de l'Union Européenne et le programme Interreg post 2027

## 1. Contexte

Plus de 30% de la population européenne vit en zone frontalière. Pourtant, ces bassins de vie peinent encore souvent à faire reconnaître leur spécificité et la nécessité pour ceux-ci d'envisager les services publics de manière transfrontalière.

Les Eurodistricts jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de ces bassins de vie, analysant les complémentarités et développant des actions, projets et outils de politique publique transfrontaliers. Pour cela, les bassins de vie transfrontaliers, dont celui de l'Eurodistrict SaarMoselle, réunissant plus de 600.000 habitants depuis plus de 15 ans, s'appuient sur le programme Interreg.

Le programme Interreg A vise à favoriser l'intégration territoriale et l'innovation conjointe. Les Eurodistricts concrétisent ces objectifs en actions visibles pour les citoyens : crèches transfrontalières, mobilité douce, santé transfrontalière, ou encore en matière de développement économique.

Ces derniers mois, des concertations approfondies ont été engagées aux niveaux européen et national concernant les perspectives d'évolution des Fonds structurels et de la politique de cohésion, incluant notamment les programmes Interreg. A ce stade, les contours du futur cadre financier pluriannuel ne sont pas connus.

De nombreuses institutions ont également souligné la valeur ajoutée européenne de ce programme et s'inquiètent d'une volonté politique de recentralisation de la politique de cohésion de l'Union européenne :

- Comité européen des Régions : The future of European Territorial Cooperation (ETC) post-2027 (April 2024)
- Parlement européen : The future of EU cohesion: Scenarios and their impacts on regional inequalities (Dezember 2024)
- Transfrontier Euro-Institut Network: Costs of non-Interreg (2024)
- Mission opérationnelle transfrontalière
- Comité de suivi du programme Interreg Grande Region (15 mai 2025)
- Position commune du Bund et des Länder sur la politique de cohésion de l'union Européenne post 2027 (Gemeinsame Stellungnahme des Bundes und der Länder zur Kohäsionspolitik der Eu nach 2027) : "Du point de vue de l'État fédéral et des Länder, les programmes Interreg devraient donc être poursuivis dans leurs orientations et espaces de programmation actuels. L'État fédéral et les Länder demandent à la Commission européenne d'examiner comment les programmes Interreg peuvent être davantage axés sur les thèmes de la transformation, de la compétitivité et de la résilience. L'État fédéral et les Länder se prononcent en faveur d'un élargissement de la promotion de la coopération interrégionale dans le cadre du FEDER à la transformation. Les régions devraient investir ensemble dans des projets de transformation interrégionaux et l'échange de bonnes pratiques devrait être renforcé".

## 2. Enjeux

La perspective de fondre les fonds FEDER dans un fonds national centralisé irait totalement à l'encontre de l'esprit et de l'opérationnalité du programme Interreg et affaiblirait l'approche partenariale du programme.

En outre, les progrès de rapprochement de l'UE vers les citoyens acquis avec la mise en place des zones fonctionnelles doivent être poursuivis car ils contribuent efficacement au développement des bassins de vie transfrontaliers. L'abandon de ce fonctionnement qui a fait ses preuves constituerait un mauvais signal politique et social en matière d'intégration européenne.

## 3. Propositions

Bien plus qu'en misant sur une nouvelle organisation des fonds FEDER, l'Union Européenne gagnerait à s'appuyer sur l'expertise des régions frontalières sur le programme Interreg, à simplifier le recours au programme et à maintenir son approche transfrontalière.

L'Eurodistrict SaarMoselle :

- demande le maintien de la spécificité de la coopération territoriale européenne dans la future programmation
- demande le maintien d'une enveloppe budgétaire qui permette aux bassins de vie transfrontaliers de répondre à leurs besoins
- demande le maintien du principe de fonctionnement des zones fonctionnelles et d'une approche décentralisée des fonds FEDER
- se rapprochera de l'Eurodistrict Pamina afin de conjuguer nos efforts pour le maintien du programme Interreg tel qu'existant dans nos régions.

Cette prise de position a été adoptée par l'assemblée de l'Eurodistrict SaarMoselle le 25/06/2025.

Elle sera transmise à :

- la représentation permanente de France et d'Allemagne à Bruxelles,
- la représentation permanente de Sarre et de la Région Grand Est à Bruxelles
- aux députés du Parlement Européen
- la Commission Européenne,
- le Comité des Régions,
- le Conseil Parlementaire Interregional,
- le sommet de la Grande Region,
- le Secrétariat général des affaires européennes, aux ministres délégués chargés des affaires européennes.
- aux membres des Eurodistricts SaarMoselle et PAMINA
- au Consul Général de Sarrebruck
- à Madame Klinkert, Présidente du Bureau de l'Assemblée parlementaire franco-allemande – APFA